



Atelier Montage

Le montage est une **opération technique et artistique** : choix et assemblage des images et des sons, création de la structure du film, de la narration et du rythme. A travers ce savoir-faire, il s'agit de trouver une écriture audiovisuelle propre à chaque film, porteuse d'émotions et de sens.

Le dispositif propose **un atelier pratique de deux heures afin d'initier les élèves aux enjeux esthétiques et aux modalités techniques** de cette étape essentielle de la création cinématographique.

L'atelier est conduit par **Philippe Dauty**, monteur et formateur en éducation aux images.

Objet de l'atelier : montage d'une bande-annonce

Répartis en petits groupes, les élèves devront monter une bande-annonce à partir d'une sélection de plans extraits des films programmés cette année dans le cadre de *Lycéens et apprentis au cinéma*. Ils effectueront le montage de ces plans sur tablette numérique pour aboutir à un micro-récit audiovisuel visant à susciter la curiosité et l'envie des spectateurs.

Déroulement : 2 heures par demi-classes (16 élèves maximum)

1^{ère} partie (30 mn) : les enjeux et modalités techniques du montage

Philippe Dauty évoquera les enjeux esthétiques du montage et les modalités techniques de l'atelier auprès des élèves : visionnage collectif des plans et prise en main du logiciel de montage par les élèves répartis en groupes de quatre (une tablette numérique par groupe).

2^{ème} partie (1h30) : réalisation du montage

Les élèves concevront leur bande-annonce à partir des plans fournis et réaliseront le montage image et son avant projection et analyse collective des différentes versions. Les bandes-annonces seront diffusées sur le site de la coordination : www.atelier-critique.fr

Modalités pratiques

Ces ateliers auront lieu en deux sessions :

- lundi 6 avril au vendredi 10 avril
- seconde période à déterminer

Les ateliers se dérouleront à raison de deux ateliers à suivre par demi-classes. Afin de permettre la bonne organisation de ces ateliers, une certaine souplesse sur les horaires et dates d'intervention dans les périodes proposées est impérative.